

Contrebasse jazz 601

Fiche de cours



Nombre de crédits : **20**
Prérequis : -
Corequis : -

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Contrebasse jazz	Q1	1
Pratiques dirigées	Contrebasse jazz	Q2	1
Prestation artistique certificative	Contrebasse jazz	Q1Q2	3

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

-Objectif général du cours : développer les capacités techniques et artistiques nécessaires à la pratique de la contrebasse dans la musique jazz ;

*1,7;

-Objectifs du cours dans le cadre de la section : s'alimentant des cours parallèles, le cours de contrebasse trouvera son prolongement dans les divers ensembles afin d'établir des liens pertinents avec d'autres champs artistiques que l'étudiant est amené à pratiquer ;

*4

-Moyens mis en œuvre pour inscrire le cours dans le cadre du projet pédagogique et artistique du Conservatoire Royal de Bruxelles : permettre à l'étudiant de s'approprier l'histoire du jazz et de connaître les différentes tendances de la scène actuelle afin de développer son expression personnelle et de s'insérer dans le milieu professionnel.

*1,4,5,6,7

Contenus

- Technique instrumentale :

main gauche (toutes positions, démanchés, intervalles)

main droite (émission du son, pulsation, stabilité, pizzicatis, vélocité, rythmes) ;

- Application pratique de la théorie musicale: accords (arpèges, renversements) gammes et modes, tonalités, transpositions, rythmes ;

- Construction des lignes de basses (analyse, composition) ;

- Techniques d'improvisation et transcriptions de solos des maîtres de la tradition ;

- Acquisition du répertoire (les formes classiques, les standards...) et styles ;

- Auditions commentées, rapports de concerts.

*1,2,6,7

Méthodes

Cours individuels.

Tous les contenus sont abordés simultanément suivant une gradation et en rapport avec les 3 années du premier cycle (Bachelor) selon le niveau et le rythme d'apprentissage de l'étudiant.

Evaluation

-Pratiques dirigées: évaluation continue hebdomadaire durant les deux premiers quadrimestres (50% des points dont 1/4 pour l'examen du premier quadrimestre portant sur le programme allégé) ;

-Prestation artistique formative: évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre ;

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre avec jury interne pour 50% (programme commun à l'option jazz).

*Références au Cadre de Compétences Musique

